

## **EXTRAIT**

# DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2017

Convoqué le vendredi 24 novembre 2017

### COMMUNE DE GARDANNE

Président de séance : Monsieur le Maire

Secrétaire de séance : Monsieur Anthony PONTET

AUTORISER MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER UNE CONVENTION D'OBJECTIF TRIENNALE POUR LA PERIODE 2018/2021 AVEC MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'OFFICE DU TOURISME

MEI Roger PRIMO Yveline LA PIANA Jean-Marc PONA Valérie BASTIDE Bernard **NERINI** Nathalie MENFI Joseph (dit Jeannot) ARNAL Jocelyne PORCEDO Guy MASINI Jocelyne PONTET Anthony LAFORGIA Christine JORDA Claude ..... Procuration GUIDINI-SOUCHE Johanne ...... Procuration PARDO Bernard ...... Procuration KADRI Zahia ...... Procuration PARLANI René ..... Procuration BARBE Françoise TOUAT Didier SEMENZIN Véronique **BRONDINO Maurice GAMECHE Samia** VIRZI Antoine BUSCA-VOLLAIRE Céline **BAGNIS** Alain MUSSO Alice SBODIO Claude GARELLA Jean-Brice MARTINEZ Karine RIGAUD Hervé BIGGI-CONTI Marlène ...... Procuration AMIC Bruno APOTHELOZ Brigitte **BALDO** Antonio LEPOITTEVIN Clément ...... Absent

Nombre total de conseillers : 35 Présents à la séance : 28 Nombre de pouvoirs : 06 Absent à la séance : 01 Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

L'Office du Tourisme a été créé le 16 septembre 1991, conformément à la loi de 1905 sur les associations, pour assurer un service d'intérêt public, l'accueil et l'information touristique et ce, dans le cadre de la délégation de la compétence communale sur le Tourisme.

Il s'est également efforcé, pendant toutes ces années, de susciter l'animation indispensable à son rayon d'action et a contribué à la défense et à la mise en valeur des richesses naturelles et monumentales, ainsi qu'au tourisme industriel.

Enfin, il a participé activement à la promotion de la ville et à la valorisation de son patrimoine.

Dans ce cadre, la ville a accompagné cette association par le versement annuel d'une subvention de fonctionnement, accompagnée ponctuellement de subventions exceptionnelles lorsque la nécessité se faisait sentir pour l'organisation d'évènements importants.

La ville souhaite renouveler et confirmer son engagement avec l'Office du Tourisme en affirmant son attachement et sa confiance à cette structure en signant une convention triennale.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention triennale pour la période 2018/2021 permettant la fixation d'objectifs de partenariat pour l'Office du Tourisme.

# LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité, l'adopte et le convertit en délibération,

#### **DECIDE:**

<u>ARTICLE UNIQUE</u>: De signer une convention triennale pour la période 2018/2021 avec Monsieur le Président de l'Office du Tourisme permettant la fixation d'objectifs de partenariat pour l'association.

Le Maire de Gardanne, Roger MEI

Ches-du

Roger MEI SIGNE

TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE : 0 1 DEC. 2017

AFFICHÉE LE: 0 1 DEC. 2017

ACCUSÉ RÉCEPTION DE LA SOUS PREF. EN DATE DU :

0 1 DEC. 2017